

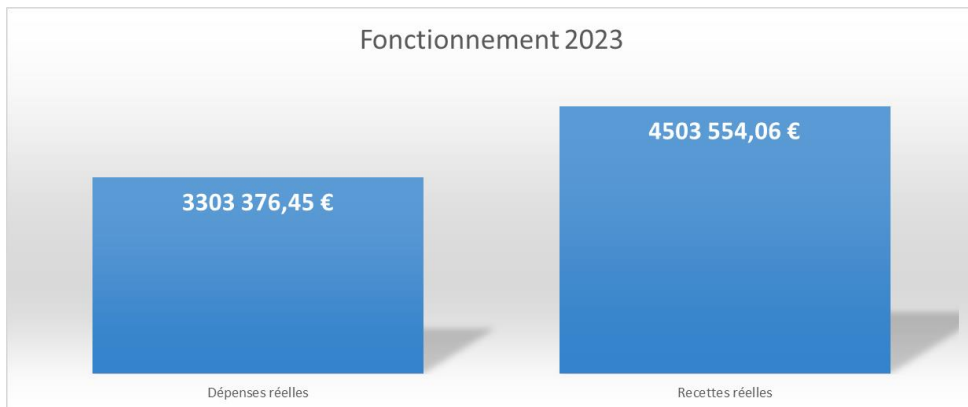


ROB 2024

Conseil municipal du 22 février 2024



Balance budgétaire 2023



96 % de taux de réalisation des dépenses de fct estimées au BP (82% en 2022)

112 % de taux de réalisation des recettes de fct estimées au BP (107% en 2022)

Excédent de fonctionnement de l'exercice tous chapitres confondus : 1 200 177 €
(rappel 2022 : 1 010 854 €)

Dépenses réelles d'investissement : 742 545,53 € (en intégrant rbt du capital de la dette).

Recettes réelles d'investissement : 870 336,96 €

Soit un résultat de la section d'investissement est de **+ 127 791,43 €**

Restes à réaliser d'investissement reportés sur l'exercice 2024 :

331 965 € de dépenses

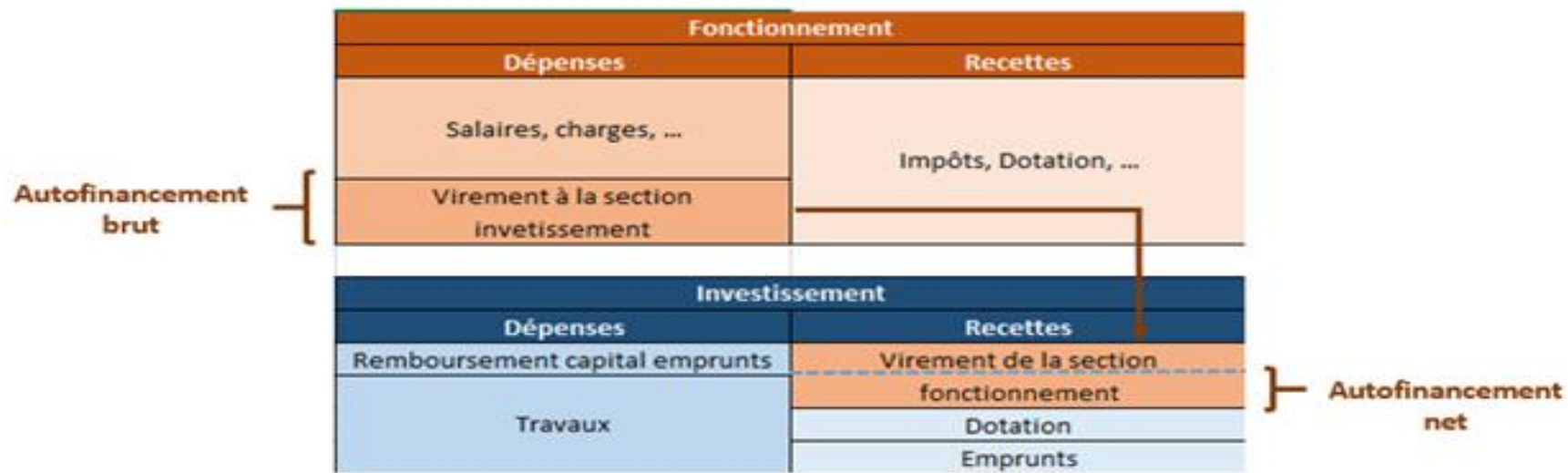
285 881 € de recettes

Résultat net de l'exercice budgétaire 2023 : 1 327 969,04 €

(rappel 2022 : **818 871 €**) qui sera partagé entre un maintien en excédent de fonctionnement capitalisé et en équilibre de la section d'investissement en fonction des projets.



Capacité d'autofinancement



Excédent brut (recettes réelles hors cessions d'immobilisation – dépenses réelles)

900 177 €

Remboursement capital des emprunts

125 640 €

Capacité d'autofinancement nette

774 537 €

***En ajoutant l'excédent de
fonctionnement reporté de 300 000 €***

1 074 537 €

Rappel 2022 : CAF BRUTE : 677 270 € / CAF NETTE : 483 053 €

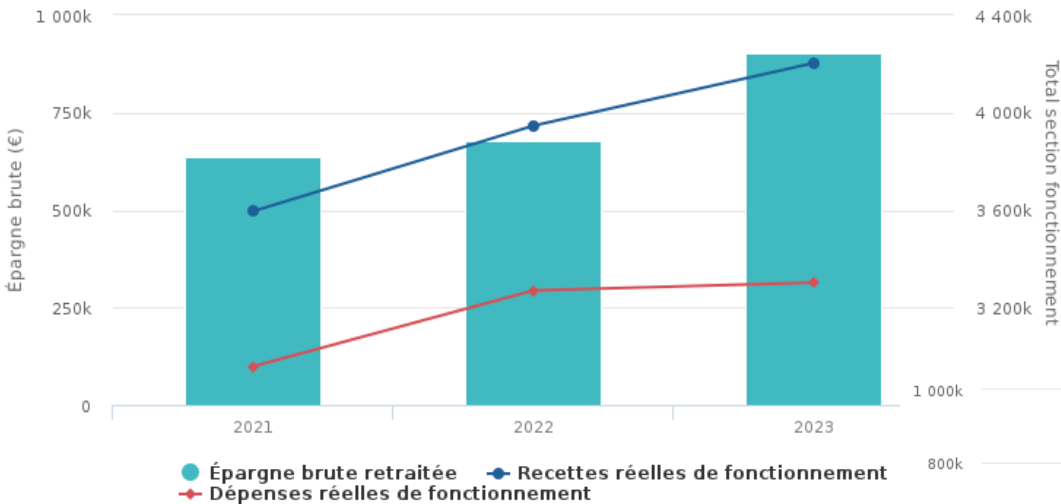


Ratios financiers de la collectivité

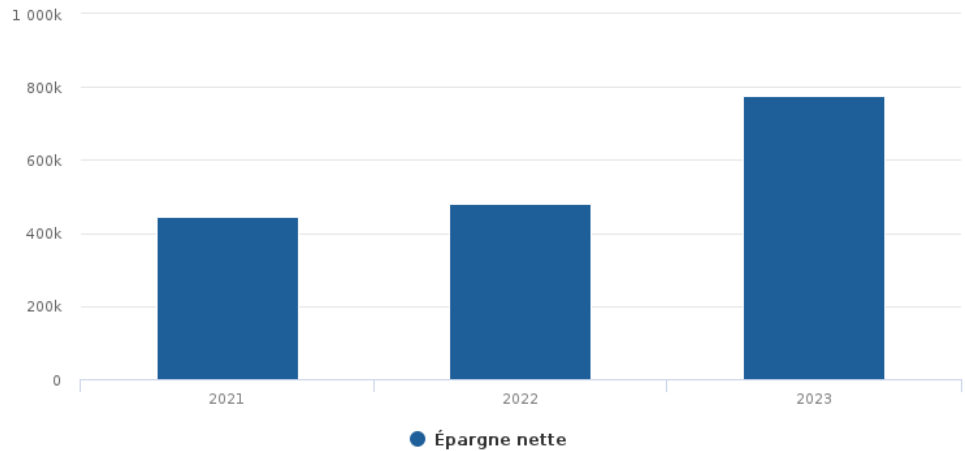
Taux épargne brute = différences dépenses/recettes « brutes »

Épargne nette = après soustraction du remboursement du capital de la dette.

Épargne brute et effet de ciseaux

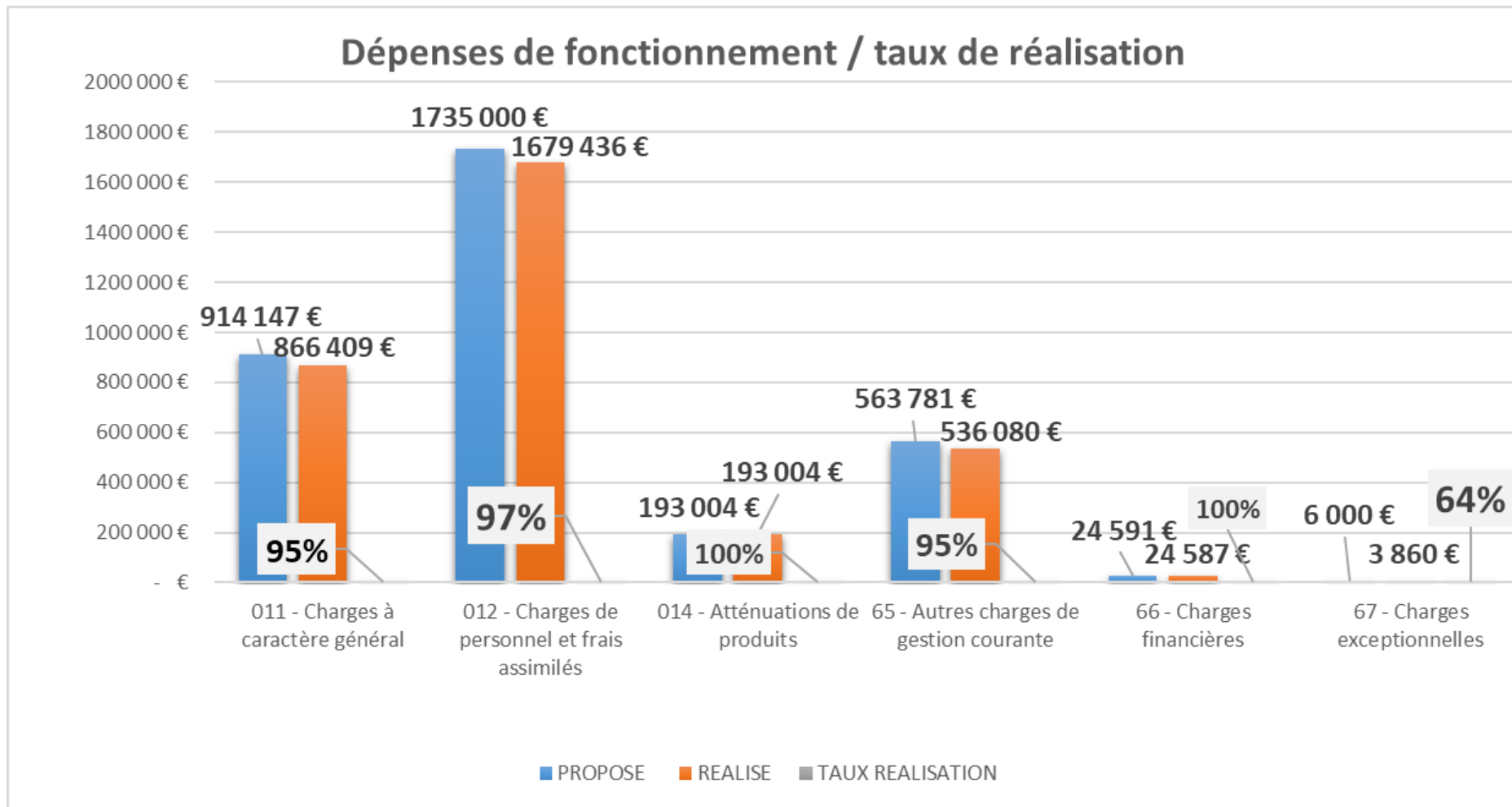


Épargne nette





Fonctionnement / Détail réalisation des dépenses 2023





Fonctionnement – Dépenses 2023

Budget prévisionnel sincère, au regard des dépenses réellement exécutées

011 Charges à caractère général :

(95% de réalisation à 866 409 € en progression de 10% p. r. au réalisé 2022)

Les quelques comptes en dépassement à noter p.r. à l'estimation BP 2023:

Un certain nombre de postes en augmentation sensible :

- + 15 K€ (166 K€ réalisé contre 151 K€ budgétés) pour le nouveau contrat Newrest de sept à déc. 2024 > *anticiper + 40 K€ sur une année complète*
- + 24 K€ (59 K€ réalisés contre 35 K€ budgétés) en raison d'importants travaux sur toiture
- + 10 K€ (80 K€ réalisés contre 70 K€ budgétés) liés aux nouveaux outils / contrats de maintenance.
- + 29 K€ (83 K€ réalisés contre 54 K€ budgétés) pour les frais de nettoyage des locaux (remplacement congé maternité) >>> optimisation à prévoir notamment en privilégiant remplacement en interne, voire adaptation de la qualité de service.



Fonctionnement – Dépenses 2023

Budget prévisionnel sincère, au regard des dépenses réellement exécutées

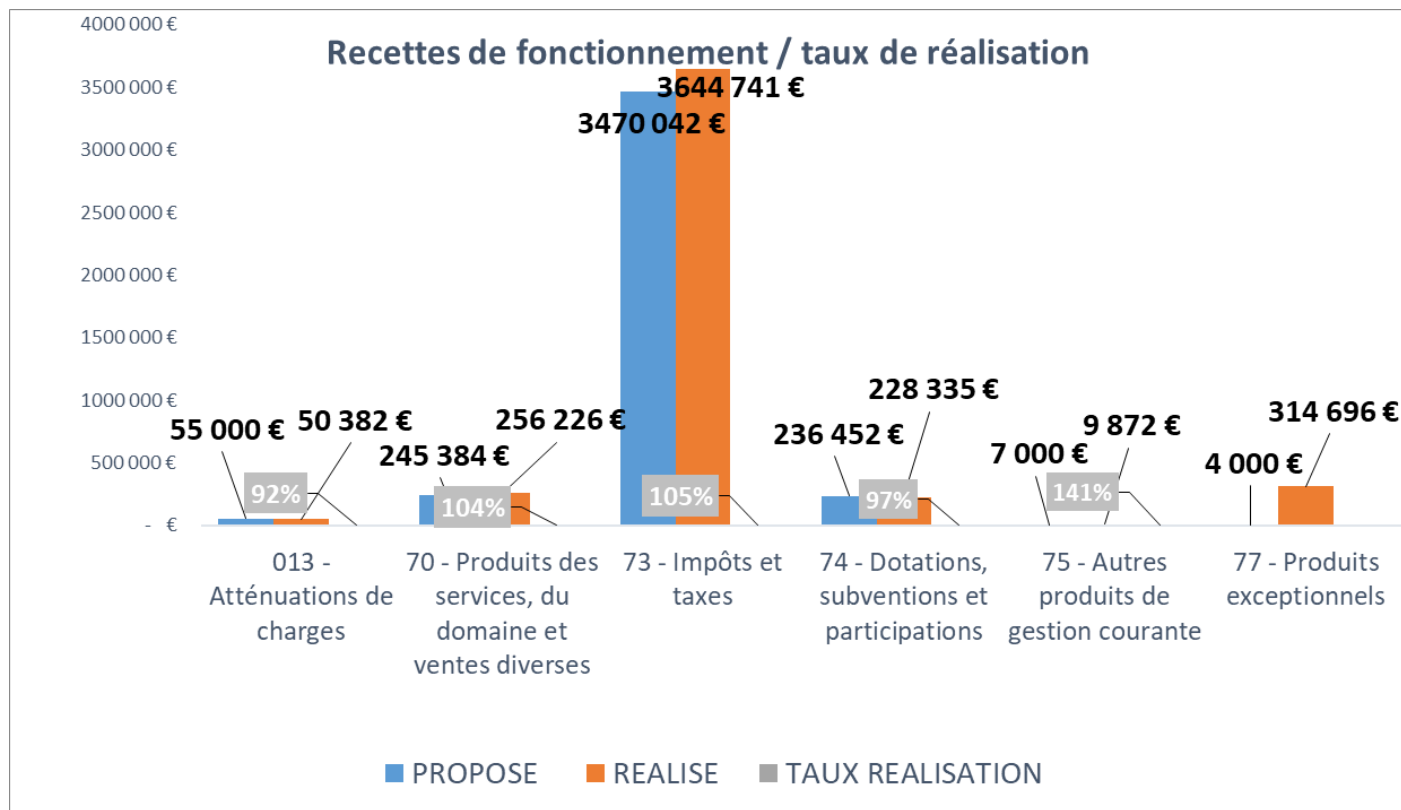
Sur les charges de personnel 012 : 97% de réalisation, pour un montant de 1 679 436 € (en hausse à + 3% p.r au réalisé 2022).

Les principaux points expliquant cette évolution, plus mesurée que les années précédentes:

- Départs de responsables de pôle enfance/culture + services à la population :
 - période d'absence délais de recrutement
 - reconfiguration du poste RH et son cadre d'emploi suite à réorganisation interne
 - Prise de poste nouvelle responsable pôle enfance/culture à compter de mi juin 2023
- Départ poste EV/voirie avec délai de remplacement
- Arrivée d'un deuxième PM
- Evolutions du SMIC > revalorisation des premiers échelons
- Habituels avancements de grade/échelons
- Evolution des effectifs périsco
- Compensation de 2 postes en arrêt pour maladie ou AT : état civil et responsable bâtiment
- Une année entière de poste assistante de direction



Fonctionnement / Détail réalisation des recettes 2023



Au 73 :

Seulement + 8 K€ p.r à l'estimé au titre de la TF/TH

+ 143 407 € de DSC, reversement exceptionnel aux communes suite à des rôles supplémentaires perçus par la CCVG.

ATTENTION : GEL DE LA DOTATION 2024 et retour à la DSC notifiée en janvier 2023 initialement (soit env. 600 K€)

Au 74 :

- 8 000 € aux dotations par rapport à l'estimation suite à l'extinction de la compensation d'exonération de TH



Investissement – Dépenses 2023

Taux global de réalisation : 55% de réalisation, toutes opérations confondues (y c engagements pluriannuels) avec **624 888,41 €** (442 952 € de dépenses réalisées en 2022)

Parmi les principaux postes de dépenses :

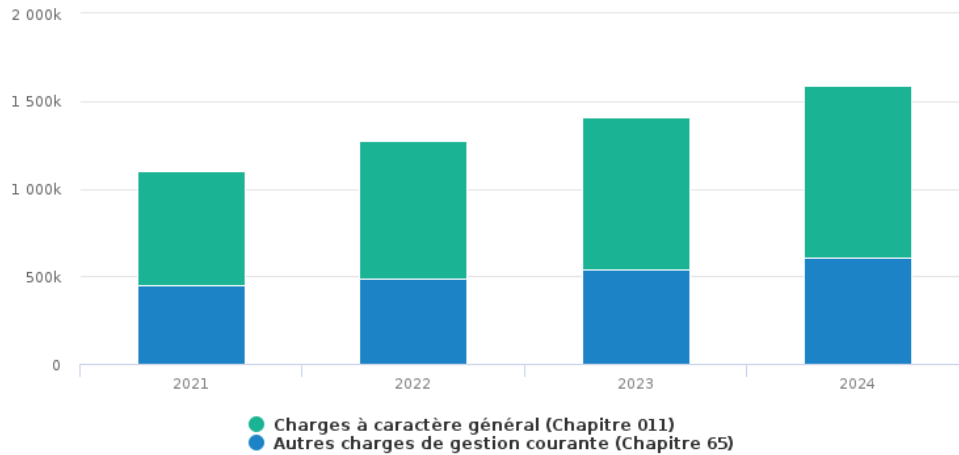
- Changements de portes (mejc, jeanne d'arc, salle polyvalente)
- travaux du St Sepulcre
- climatisation les marmousets
- interventions sur chaudières
- relamping salle polyvalente
- silos enterrés salle des fêtes
- avance travaux éclairage public G Fabre et EcoQuartier
- achat véhicule électrique ST
- migration / changement logiciel RH
- achat parcelles centrale solaire
- renouvellement ordinateurs école élémentaire / TBI
- écran interactif



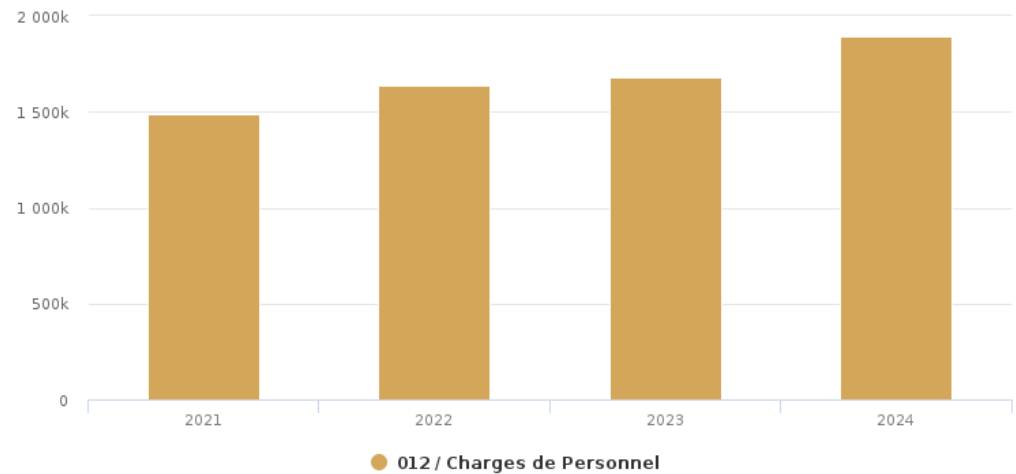
Evolution des charges de gestion

Taux épargne brute = Epargne / recettes réelles de fonctionnement

Charges de Gestion



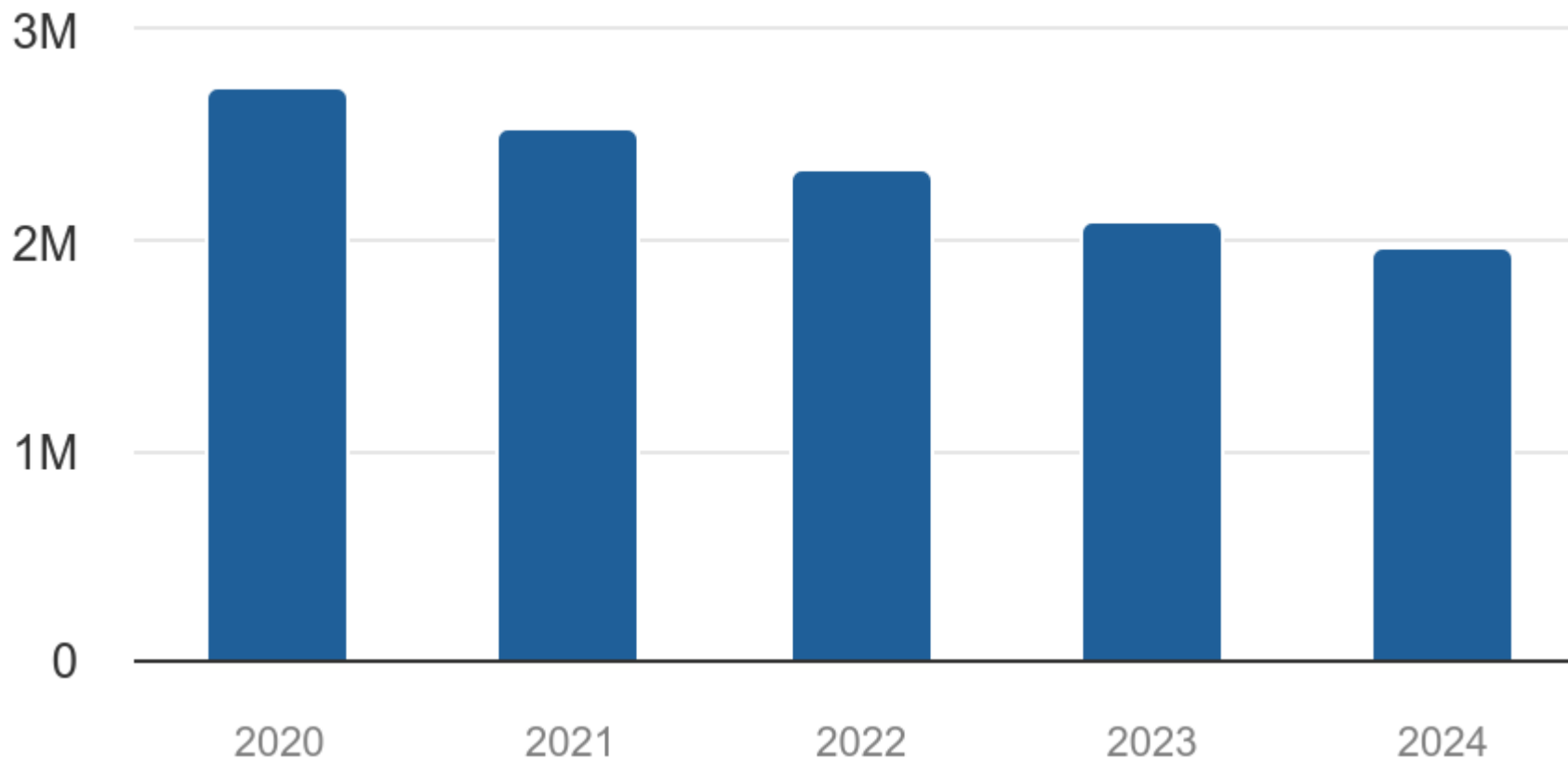
Evolution des charges de personnel





Encours de dette

Au 1/1/2024, la collectivité dispose d'un encours de dette de 2 110 770 €. Capacité de désendettement estimée à 5 ans





Orientations budgétaires 2024 : contexte général et loi de finances

Les points notables :

- Evolution des bases fiscales +3,9%
- Maintien des dotations forfaitaires, légère dynamique d'augmentation
- 2,8 Mds € dotation « fonds vert » ;
- Impacts interco : suppression CVAE collectée par les Intercos pour 50% dès 2023 avec « nationalisation » de l'impôt sous forme de fraction de TVA. Mise en pause de ce mécanisme en 2024 et suppression totale à partir de 2025 avec versement mensuel basé sur le montant de la TVA encaissée le mois précédent.
- Généralisation budgets verts dès le CA 2024 (votés en 2025)
- Adaptation du bouclier tarifaire resserré sur les petites collectivités soumises aux tarifs réglementés



Orientations budgétaires 2024 : dépenses de fonctionnement / scénario de base

Chapitres	2020	2021	2022	2023	Proposé 2024	Progression proposé 2024 / réalisé 2023	Progression proposé 2024 / proposé 2023
Charges à caractère général	632 034 €	659 227 €	786 561 €	866 409 €	980 000 €	13%	7%
Charges de personnel	1 402 777 €	1 488 845 €	1 635 894 €	1 679 436 €	1 880 000 €	12%	8%
Dépenses imprévues de fct	- €	- €	- €	- €	- €		
Loi SRU et FPIC	306 089 €	339 312 €	331 971 €	193 004 €	280 000 €	45%	45%
Autres charges de gestion courante	552 587 €	448 439 €	485 451 €	536 080 €	605 000 €	13%	7%
Charges financières	35 865 €	31 550 €	26 599 €	24 587 €	23 452 €	-5%	-5%
Charges exceptionnelles	4 428 €	1 677 €	6 000 €	3 860 €	4 000 €	4%	-33%
Dotations semi budgétaires					46 500 €		
DEPENSES REELLES	2 933 779 €	2 969 051 €	3 272 476 €	3 303 376 €	3 818 952 €		
Virement vers la section d'investissement	178 735 €	534 661 €	688 582 €	751 872 €	601 115 €		
Amortissement	133 115 €	142 029 €	140 168 €	140 612 €	115 000 €		
DEPENSES TOTALES INCLUANT LES ECRITURES D'ORDRE	3 245 629 €	3 645 741 €	4 101 227 €	4 195 860 €	4 535 067 €		
				Evolution 2024/23 des dépenses réelles	15,61%		



Orientations budgétaires 2024 : dépenses de fonctionnement

Les points notables :

DEPENSES

- **Charges à caractère général : 980 000 € proposés** (866 000 € en 2023) **(+13%)**
 - Evolution sensible des dépenses d'énergie : + 100 000 € de dépenses (gaz et électricité des sites), hors éclairage public (porté désormais par le Sigerly)
 - Vieillessement bâtiment et mise à niveaux / travaux réparation divers
 - Objectif des services : **s'inscrire dans l'enveloppe du réalisé 2023, hors énergie**
 - **A noter que + de 40% de ces charges sont des charges « contraintes »** (énergie, fluide, engagements de maintenance, visites périodiques réglementaires...)
- **Prélèvement SRU** : Retour d'une quote-part des pénalités SRU, déduction du reliquat de déductibilité des premières subventions versées pour l'opération de l'anneau historique



Orientations budgétaires 2024 : dépenses de fonctionnement

Sur les charges de personnel 012 : 1 880 000€ proposés (1 679 436€ réalisé en 2023) (+12%)

Les principaux points expliquant cette évolution (écart d'environ 190 000€) :

- Départ poste EV avec délai de remplacement en 2023
- Départs de responsables de pôle enfance/culture + services à la population en 2023, période d'absence délais de recrutement
- Recrutement poste technique en septembre 2023
- Arrivée d'un deuxième PM en 2023
- Changement de temps de travail pour 3 agents
- Départ en retraite en novembre avec prise de congés donc doublon de salaire pendant 6 mois
- L'intégration du « glissement ancienneté » annuel
- + 5 points d'indice majoré au 1er janvier 2024 : + 16 531€ en 2024
- + Budgétisation d'un agent technique en + (doit notamment permettre de prévoir une allocation d'heures complémentaires ou autre pour palier des absences)
- Provision enveloppe « prime de pouvoir d'achat »

Soit environ 200 000€ de plus qui expliquent l'écart entre 2023 et 2024.



Orientations budgétaires 2024 : dépenses de fonctionnement

En lien avec les ressources humaines : dotations semi budgétaires 68 : 46 500 € proposés
(5 000 € en 2023)

La M57 impose de prévoir au budget des provisions concernant la monétisation des CET pour les jours épargnés au-delà du 15^{ème}

La monétisation des jours CET est possible du 1^{er} décembre au 31 janvier sur demande de l'agent. Ne sont monétisables que les jours épargnés au-delà du 15^{ème}, selon les montants en vigueur pour chaque catégorie :

- 150€ brut par jour pour un agent de catégorie A
- 100€ brut par jour pour un agent de catégorie B
- 83€ brut par jour pour un agent de catégorie C

**A cette enveloppe d'environ 44 500 €,
il convient de prévoir 2 000 € de marge pour
impayés**

Volume de jour CET dans la collectivité	788,5
Volume de jour CET au-delà du 15 ^{ème} épargné	424
Répartition selon catégorie	
A	74
B	27
C	323
Provisions nécessaires	40 609,00 €
Charges	3 939,07 €
Provisions nécessaires charges comprises	44 548,07 €



Orientations budgétaires 2024 : dépenses de fonctionnement

Les points notables :

DEPENSES

- **Autres charges de gestion courante 65 : 605 000 € proposés** (536 080 € réalisés en 2023) **(+13%)**

Ce chapitre recouvre principalement pour rappel les subventions aux associations et les indemnités des élus.

Sur le soutien aux structures associatives :

- Enveloppe similaire à 2023 sur appel à projets associatif hors enfance / jeunesse
- De nouvelles évolutions sollicitations qui évoluent fortement pour le secteur enfance/petite enfance avec des demandes à **+ 53 000 €** (alsh mejc + crèche les marmousets). **Une action d'audit approfondi est nécessaire pour veiller à « casser » cette dynamique de hausse pour les années suivantes.**

Cela nécessite également une réflexion en faveur d'une participation des associations à l'effort collectif

- Sur les autres postes, des adaptations suivant inflations (participations diverses, indemnités élus liés à l'évolution de l'indice, etc...)



Orientations budgétaires 2024 : recettes de fonctionnement

Chapitres	2020	2021	2022	2023	Proposé 2024	Progression proposé 2024/réalisé 2023
Atténuation de charges de personnel	53 371 €	106 360 €	88 854 €	50 382 €	43 000 €	-15%
Produit des services	153 683 €	213 160 €	224 353 €	256 226 €	260 000 €	1%
Travaux en régie	- €	14 820 €	- €	- €	- €	
Fiscalité	2 849 764 €	3 007 104 €	3 310 370 €	3 642 804 €	3 501 639 €	-4%
Dotation et subvention de fonctionnement	399 705 €	255 600 €	299 277 €	228 335 €	235 428 €	3%
Autres produits de gestion courante	12 219 €	8 304 €	9 421 €	9 872 €	191 000 €	1835%
Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €	
Produits exceptionnels	15 825 €	4 770 €	14 731 €	314 696 €	4 000 €	-99%
RECETTES REELLES	3 484 568 €	3 610 118 €	3 947 006 €	4 502 314 €	4 235 067 €	
Excédent de fonctionnement reporté		321 721 €	471 751 €	300 000 €	300 000 €	
Opérations d'ordre	278 €	992 €	1 040 €	- €	-	
RECETTES TOTALES EN INCLUANT LES ECRITURES D'ORDRE	3 484 846 €	3 932 831 €	4 419 797 €	4 802 314 €	4 535 067 €	
				Evolution 2024/23 des recettes réelles	-5,94%	



Orientations budgétaires 2024 : recettes de fonctionnement

Les points notables : **(-5,94% de diminution par rapport à 2023)**

- Fiscalité :

- Revalorisation des bases de + 3,9%
- Mais gel de la dynamique des reversements de DSC CCVG : près de 138 K€ de reversement exceptionnel fin 2023, pas de reconduction en 2024, de même, arrêt de la bonification annuelle de + 40 K€.
- Baisse sensible des droits de mutation à titre onéreux, au regard de la baisse des transactions immobilières (à ce stade, estimation à 130 K€, contre 220 K€ en 2023).

>> En cumulatif effet conjugué de la suspension dynamique DSC + baisse des DMTO + évolution coûts énergétiques = 40 + 90 + 110 = 240 K€ de baisse d'épargne, sans compter tous les effets croisés des hausses inflationnistes sur fournitures diverses.

- **Produit des services et produits de gestion courante** : légère revalorisation reportée. Mais dynamique de recette qui pourrait être plus importante avec action sur :
 - La tarification du marché et droits de place
 - La tarification cantine / service périscolaire au regard de l'évolution du prix de revient du service. Interroger également la tarification sociale (cantine à 1€ compensée par l'Etat)
- **Autre produit de gestion courante** :
 - Une recette exceptionnelle en 2024 : loyer exceptionnel bail centrale solaire de 168 K€ (ensuite, environ 20 € de loyers et dividendes annuels)
 - Proposition d'une légère dynamique sur location de salles (révision des tarifs)
- **Dotations et subventions de fonctionnement** : au global, dynamique nationale de « maintien » des dotations, et renforcement de la partie dotation de solidarité rurale. Cependant, pour Millery, même niveau de dotations d'Etat à prévoir : env. **65 K€ de DGF et 60 K€ de DSR**

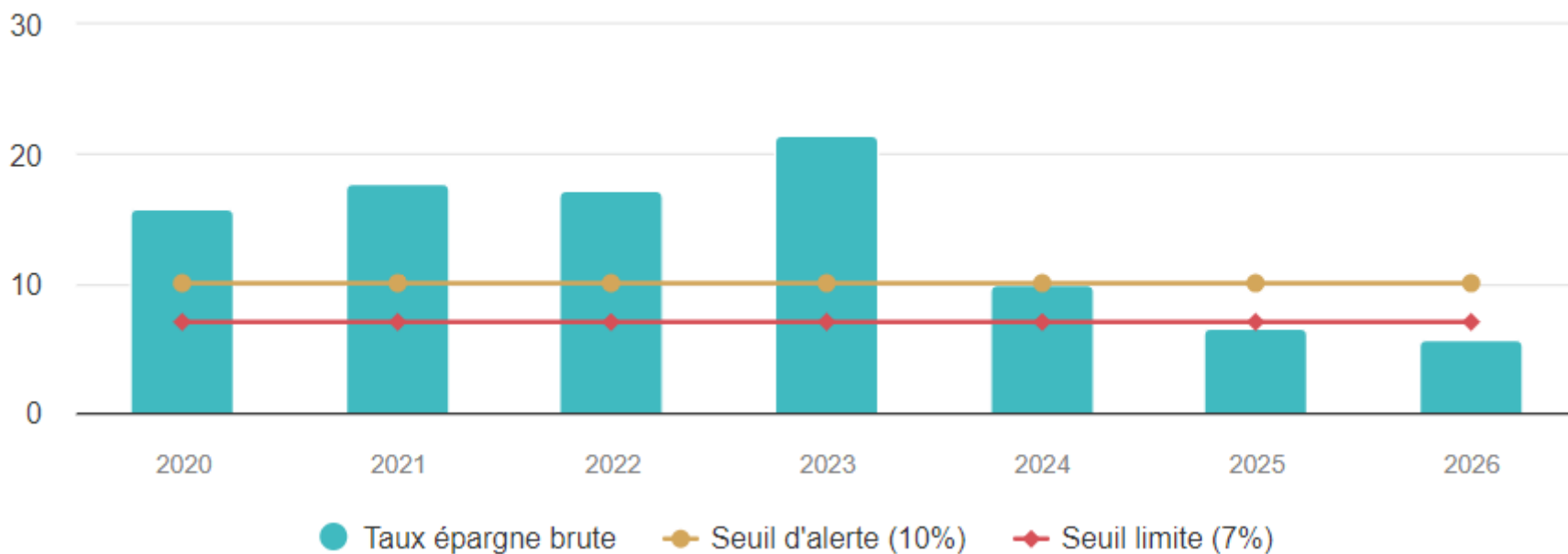


Orientations budgétaires 2024 : dépenses de fonctionnement

Vigilance forte sur la **trajectoire des dépenses** :

Une dégradation très rapide de notre capacité d'autofinancement à compter de 2025 au regard d'un rapprochement fort des courbes, qui remet en question la capacité de tenir les engagements en investissement jusqu'à la fin du mandat.

Taux d'épargne brute de la collectivité et seuils d'alerte





Orientations budgétaires : dépenses d'investissement 2024

Une PPI ambitieuse = près de 7 M€ d'engagements « directs »

Un fonds de roulement permettant de couvrir les opérations en 2024 et une petite partie de 2025...

Mais restent env. 2 M€ à financer jusqu'à la fin du mandat, avec différentes pistes de travail :

- >> Recherche de subventions
- >> phasage // report
- >> emprunt ?

Cependant, disposer de lignes de trésorerie où d'emprunts **supposent une situation saine et de bons ratios de fonctionnement, ce qui ne se profile pas à ce stade**

A cela s'ajoute des engagements « indirects » = 954 K€ HT d'engagements de travaux du SYSEG sur les eaux pluviales à financer par crédit.

	2024	2025	2026
PROGRAMMES ANNEAU HISTORIQUE			
MAISON ST JEAN			
FONCIER / VIR	94 583,40 €	94 583,40 €	
TRAVAUX / VIR	502 747,20 €	452 472,48 €	50 274,72 €
MOE	53 919,60 €	53 919,60 €	53 919,60 €
<i>sous total Maison Saint Jean</i>	651 250,20 €	600 975,48 €	104 194,32 €
DEMOLITIONS	29 520,00 €		
ESPACES PUBLICS ANNEAU HISTORIQUE	230 000 €	230 000 €	230 000 €
AIRE DE LOISIRS	588 000 €		
MAISON MEDICALE	100 000 €	100 000 €	
QUOTE PART SIGERLY CCVG			
ESPACES PUBLICS ET ECLAIRAGE	170 000 €	170 000 €	
VIDEOPROTECTION	30 000 €	30 000 €	
CASERNE DES POMPIERS			120 000 €
MAIRIE	30 000 €	1 200 000 €	1 200 000 €
ACQUISITIONS ET TRAVAUX			
DIVERS	510 000 €	350 000 €	350 000 €
RàR	331 965 €		
TOTAL GENERAL	2 670 735 €	2 680 975 €	2 004 194 €
FCTVA	43 025 €	333 037 €	393 840 €
SUBVENTIONS ATTRIBUEES	102 000 €	483 631 €	213 000 €
PRODUIT DE CESSIONS		553 500 €	
TAXE AMENAGEMENT	50 000 €	50 000 €	50 000 €
EXCEDENTS FCT CAPITALISES	715 178 €	372 502 €	193 552 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT			
REPORTE	891 496 €		
VIREMENT DE SECTION	600 000 €	300 000 €	110 000 €
SOLDE	- 269 036 €	- 857 342 €	- 1 043 802 €



Orientations budgétaires 2024 : Pistes optimisation dépenses

> des choix stratégiques à prendre pour la suite du mandat

Les axes de travail : des actions multiples à croiser

- Réduire notre programmation pluriannuelle de travaux ?
 - **Quid phasage maison saint jean ?**
 - **Phasage travaux mairie ?**
 - **Visibilité sur toutes les subventions**

- Réduire nos dépenses de fonctionnement ?
 - ***En 011 : recherche d'économies, renforcement des travaux en interne, négociation / renégociation de toutes les prestations, recherche d'achats groupés, produits d'occasion quand possible, etc...***

 - ***En 012 : Peu de leviers sur le volet RH, avec notamment des absences longues à compenser. Pas de recrutements prévus jusqu'à la fin du mandat***

 - ***En 65 : demander aux associations de participer à l'effort (une baisse de 5% des subventions par rapport aux orientations = - 17 K€, une baisse de 10% = -34 K€...)***



Orientations budgétaires 2024 : piste optimisation recettes > des choix stratégiques à prendre pour la suite du mandat

- Agir sur la fiscalité ?

Rappel positionnement taux sur la ccvg et limitrophe

Commune	Taux 2024 TF	Taux 2024 THRS
Montagny	24,24%	11,64%
Millery	26,65%	10,20%
Vourles	27,21%	7,15%
Brignais	27,14%	10,31%
Chaponost	29,78%	13,40%
Charly	28,51%	

- Agir sur la tarification des services (cf. + haut)

Remise en location un peu plus importante salle des fêtes (actuellement 1 fois par mois le we), respect de la facturation aux associations des réservations au-delà du nb d'autorisations annuelles, révision tarif, ouverture à la location salle Ninon Vallin, frais de location en cas de location de matériel >> estimation de 30 à 40 000 € de recettes supplémentaires

- Ligne de trésorerie + emprunt



Orientations budgétaires 2024 – Ratios financiers de la collectivité

Taux épargne brute = Epargne / recettes réelles de fonctionnement

Ratios / Année	2021	2022	2023	2024	RATIO STRATE
1 - DRF € / hab.	671,75	743,53	751,91	868,97	845
2 - Fiscalité directe € / hab.	378,12	416,51	467,96	487,9	468
3 - RRF € / hab.	816,37	897,45	1 025,4	960,02	1047
4 - <u>Dép</u> d'équipement € / hab.	174,0	54,75	167,78	639,18	316
5 - Dette / hab.	578,17	534,8	478,55	450,72	731
6 DGF / <u>hab</u>	33,71	27,23	29,09	28,85	154
7 - <u>Dép</u> de personnel / DRF	50,33 %	50,03 %	50,86 %	49,3 %	54%
8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	76,17 %	82,01 %	81,71 %	81,71 %	
9 - DRF+ Capital de la dette / RRF	87,66 %	87,77 %	76,12 %	93,46 %	30%
10 - <u>Dép</u> d'équipement / RRF	21,31 %	6,1 %	16,36 %	66,58 %	70%
11 - Encours de la dette / RRF	70,82 %	59,59 %	52,23 %	55,83 %	



Calendrier de préparation budgétaire

**Commission
affaires
générale 13/02
orientations
budgétaires**

**Conseil
municipal
rapport
d'orientations
budgétaires
22/02**

**Commission
affaires
générale 7/03
arrêt budget**

**Conseil
municipal vote
CG 22
CA 22,
Fiscalité et BP
24 le 21/03**